



Spoliation de héritage

Par **Yan52**, le **23/12/2018** à **09:04**

Au décès de ma mère, je n'ai pas reçu de décompte successoral .

Nous, sommes quatre enfants dont un handicapé.

Bien qu'il soit depuis toujours dans une liaison spécialisée, je suis le seul à m'en occuper et le sortir une à deux fois par mois.

Bientôt en retraite, mes revenus ne me permettront plus de faire les déplacements.

Mon frère, qui a été tuteur des comptes de ma mère me dit que il n'y a plus rien sur les comptes, et refuse de me les faire voir.

Je sais par ailleurs que les enfants de ma soeur et de mon frère ont reçu pendant des années des sommes issues de ce compte de la mère.

Comment faire pour obtenir les justificatifs des cinq dernières années de gestion des comptes de la mère.

Merci de votre aide.